

Le Pôle Inserm Infrastructures
Institut thématique Technologies pour la Santé

Mission Inserm d'accompagnement pour la Création ou le Renouveau d'une Unité de Services (US)

Procédure

Contexte :

Le Pôle Infrastructures a été créé par décision n° DAJ2016-183 en mai 2016, et son implication dans la création ou le renouvellement des unités de services a été précisé dans la décision n° DAJ2016-187:
« Lorsqu'il s'agit de créer ou de renouveler une unité de service ayant un objet scientifique ou technologique, la décision de création est prise après avis du Pôle Infrastructures de l'Institut « Thématique Technologies pour la santé » qui agit en lien avec les autres instituts thématiques compétents, le conseil scientifique ou les commissions scientifiques spécialisées de l'Inserm »

Au sein du Pôle Infrastructures, **la Mission d'accompagnement pour les unités de services est l'interlocuteur privilégié** pour répondre aux demandes de création ou de renouvellement des US. Cet accompagnement se déroule en phase avec l'évaluation des demandes de labélisation Inserm des UMR de la vague universitaire correspondante.

La Mission d'accompagnement est composée de :

- Bureau du Pôle Infrastructures : Daniel Fagret, Marie-Josèphe Leroy-Zamia, Valérie Thibaudeau, les responsables de groupes du pôle infrastructures et les représentants des Instituts Thématiques
- Représentant DESP (1 personne)
- Représentant DRH (1 personne)
- Représentant DAF (1 personne)
- Représentant DSI (1 personne)
- 2 représentants du Conseil Scientifique (1 représentant chercheur et 1 représentant Ingénieur/Technicien)

Les activités de la Mission d'accompagnement consistent à :

- Identifier les potentielles demandes de création ou de renouvellement d'US (dialogue avec chaque US lors de réunions et ou visites préparatoires)
- Recueillir les **avis d'opportunité pour l'Inserm** des demandes d'US : cohérence avec les stratégies scientifiques et de site de l'Institut.
- **Instruire les dossiers** en deux étapes: une étape d'analyse sur dossier par deux rapporteurs (*fiche Rapporteur*) et une visite sur site par un comité de visite (*Rapport de visite*)
- Réaliser les **notes de synthèse** avec les **recommandations** pour chaque US pour l'aide à la décision lors de la réunion du Comité Inserm Infrastructures présidé par le président-directeur général
- Transmettre au DPRE les argumentaires pour chaque US pour la préparation des courriers en collaboration avec les autres tutelles, et communication vers le DAJ pour la rédaction des **décisions**.
- **Communiquer les résultats** avec les recommandations auprès des porteurs.

La Mission d'accompagnement se réunit 2 fois par an :

- Réunion de préparation des visites (suite à l'examen des dossiers déposés)
- Réunion de validation des notes de synthèse et des recommandations pour la direction générale

Dossier de candidature

Inscription sur le site EVA : <https://www.eva3.inserm.fr/create> avec un formulaire à renseigner en ligne

Quatre documents à télécharger : Fiche Résumé, Fiche Administrative, Fiche CV du responsable de l'US, Fiche Auto-analyse

Des documents complémentaires à déposer en annexe comme les plans de masse des locaux, l'organigramme (responsables de plateforme, membres du comité orientation stratégique et du comité des tutelles-partenaires) etc.

Instruction des dossiers par la Mission d'accompagnement

- Après validation des dossiers déposés, deux rapporteurs pour chaque US sont identifiés parmi les membres de la Mission d'accompagnement (des experts extérieurs peuvent être nommés si nécessaire) et la composition des comités de visite est définie.
- La première étape consiste en un examen attentif des dossiers et chaque rapporteur renseigne **une fiche Rapporteur**. L'ordre du jour et les points à aborder lors de la seconde étape de visite sur site sont alors identifiés.
- Les comités de visite sont composés :
 - du responsable du Pôle Infrastructure ou sa secrétaire générale
 - de la responsable de la Mission d'accompagnement
 - d'un responsable du groupe du Pôle Infrastructures en charge du suivi de l'US
 - 1 à 2 autres membres de la Mission d'accompagnement si pertinents pour la visite
 - le Délégué Régional ou son représentant (*cf. annexe 1*)
 - des représentants des cotutelles (Université, CNRS, et autres le cas échéant)

Au cas par cas, le comité de visite pourra inclure un ou deux experts scientifiques (ces experts extérieurs et francophones de préférence seront désignés à partir d'une liste d'experts ad hoc préalablement établie par le bureau du Pôle Infrastructures).

- **Un rapport de visite** est proposé par les rapporteurs et complété par la Mission d'accompagnement.

Ce rapport doit faire état de l'activité (spécificités particulières, caractères innovants...), l'organisation, les effectifs, la gouvernance, la gestion, les évolutions proposées ...

- Réunion de la Mission d'accompagnement pour finaliser les rapports à transmettre à la direction générale pour validation lors de la réunion du comité Inserm Infrastructures présidé par le président-directeur général

Calendrier d'une campagne:

Année n-1

Mi-mai : - recueil des demandes potentielles d'US et échanges avec la direction générale pour l'obtention des avis d'opportunité

Mi-Septembre : - ouverture de l'accès aux dossiers sur le site Eva pour les porteurs

Mi-Décembre : - date limite de dépôt des dossiers

Année n

Fin Janvier : - instruction des dossiers par la mission d'accompagnement : désignation des rapporteurs et de la composition des comités de visites sur site

Mars-Mai : - déroulement des visites sur site

Fin juin : - validation des rapports de visite et formulation des recommandations

Début juillet : - présentation des analyses et recommandations au Comité de direction présidé par le Président-directeur général de l'Inserm

Octobre : - décision et retour vers les porteurs d'US
Mission Accompagnement des US

Contacts : pole-infrastructures@inserm.fr

Marie-Josèphe Leroy-Zamia

Tél. +33 (0)1 44 23 63 56

E-mail : marie-josephe.leroyzamia@inserm.fr

Valérie Thibaudeau

Tél. +33 (0)1 82 53 33 41

E-mail : valerie.thibaudeau@inserm.fr

Annexe I

Coordonnées des Délégations Régionales (DR)

Hors Ile de France

NOBILE Dominique DR Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse
18 avenue Mozart
BP. 172
13276 MARSEILLE Cedex 09
Tél : 04 91 82 70 00 / Fax : 04 91 74 20 67
e-mail : dominique.nobile@inserm.fr

BARELLI Armelle DR Occitanie Pyrénées
CHU Purpan
BP 3048
31024 Toulouse Cedex 3
Tél. : 05 62 74 83 50 / 05 62 74 83 51
e-mail : armelle.barelli@inserm.fr

PELLA Dominique DR Auvergne-Rhône-Alpes
95 Bd Pinel - 69675 Bron Cedex
Tél : 04 72 13 88 00 / Fax : 04 72 13 88 01
e-mail dominique.pella@inserm.fr
OULD ALI Samir DR Nord-Ouest
6 rue du Professeur Laguesse
CS 5027
59045 LILLE Cedex
Tél : 03 20 29 86 70 / Fax : 03 20 49 01 38
e-mail : samir.ould-ali@inserm.fr

CAVILLE Jacques DR Occitanie Méditerranée
60 rue de Navacelles
34394 MONTPELLIER Cedex 05
Tél : 04 67 63 61 31 / Fax : 04 67 63 02 92
e-mail : jacques.cavaille@inserm.fr

SALIVES Richard DR Nouvelle-Aquitaine
Institut François Magendie
146 rue Léo Saignat
33077 BORDEAUX Cedex
Tél. 05 57 57 36 22 / Fax : 05 57 57 36 55
e-mail : richard.salives@inserm.fr

DELALEU Frédéric DR Grand-Ouest
63 quai Magellan
BP 32116
44021 NANTES Cedex 01
Tél : 02 40 35 06 69 / Fax 02 40 47 77 01
e-mail : frederic.delaleu@inserm.fr

LUC Marie-Ange DR Est
5 rue Jacob Mayer
BP 10005
67037 STRASBOURG Cedex 2
Tél : 03 88 10 86 30 / Fax : 03 88 10 81 75
e-mail : marie-ange.luc@inserm.fr

Coordonnées des Délégations Régionales (DR)

Ile de France

MARTEL Marie-Pascale

Inserm – DR Paris V
2, rue d'Alésia
75014 PARIS
Tél : 01 40 78 49 00 / Fax : 01 45 80 72 93
e-mail: marie-pascale.martel@inserm.fr

CHAUDONNERET Camille

Inserm – DR Paris VI
Bâtiment A - 75013 Paris
8, rue de la Croix-Jarry
Tél. : 01 48 07 33 91 / Fax : 01 48 07 34 32
e-mail : camille.chaudronneret@inserm.fr

LOMME Laurence

Inserm – DR Paris VII
Tour les Mercuriales
40 rue Jean Jaurès
93176 Bagnolet cedex.
Tél : 01 43 62 27 02 / Fax : 01 43 62 27 01
e-mail : laurence.lomme@inserm.fr

PARMANTIER Laurence

Inserm – DR Paris XI
48-50, rue Albert
75013 Paris
Tél : 01 85 55 38 00 - Fax : 01 85 55 38 01
e-mail : laurence.parmantier@inserm.fr

CHAUDONNERET Camille

Inserm – DR Paris XII
Bâtiment A - 75013 Paris
8, rue de la Croix-Jarry
Tél. : 01 48 07 33 91 / Fax : 01 48 07 34 32
e-mail : camille.chaudronneret@inserm.fr